

K

PREMIERES NOUVELLES DE LA

RUTENAU

Décembre 1989 N°46



Bonnes fêtes



ET LES ZONES PIETONNES

Pourquoi des rues ou des zones piétonnes ?



- Réaction radicale à l'envahissement des centre-villes par l'automobile,
- animations possibles dans la rue,
- revitalisation des centres engorgés par les voitures,
- nouvel état d'esprit quant à la conception des espaces collectifs.

Pourquoi un tel choix ?

- Ce choix doit se faire en liaison avec la politique d'aménagement et de déplacements urbains,
- quand on donne la priorité au transport collectif,
- quand il existe une incompatibilité entre la fréquentation piétonne et la circulation automobile.

Comment mettre en place des rues ou des zones piétonnes ?

- Une des principales implications d'un tel choix est la
- mise en place d'une politique de parking et de stationnement,
 - distance maximum entre la partie piétonne et le stationnement : 300 m,
 - travailler la connexion entre la partie piétonne et les autres types de voies,
 - permettre le passage des véhicules de sécurité (ex : pompiers),
 - permettre le passage des dessertes pour les magasins,
 - intéressant de faire un aménagement progressif de la zone piétonne,
 - mener une large concertation avec les habitants, les commerçants, les artisans, tout utilisateur,
 - penser au problème nocturne,
 - façade des immeubles et mobilier urbain (lampadaires, poteaux, boîtes électriques...) séparés de 2 m,
 - penser au revêtement de sol : couleur, résistance, esthétique, texture et architecture

Analyse préalable au projet :

- éléments visuels (espace),
- éléments socio-économiques (occupations et modes d'usages),
- caractéristiques des déplacements piétons,
- fonctionnement des transports en commun et de la circulation automobile.

EFFETS POSITIFS

- image de marque de la ville améliorée,
- possibilité pour les personnes âgées et les

enfants de circuler à nouveau en toute sécurité;

- animation possible.

EFFETS NEGATIFS

- spéculation immobilière provoquant changement du type d'habitant et un changement du type de commerce,
- spéculation augmentée - beaucoup de demandes, peu d'offres,
- accélère la rotation des magasins. Augmentation des tarifs : des fonds de commerce, des pas de portes, des baux d'habitations et des baux commerciaux,
- attraction touristique : gêne et bruit pour les habitants en place : rue "mortes" la nuit et durant les mois d'hiver générant parfois un sentiment d'insécurité,
- en général banalisation du passage urbain (beaucoup de zones piétonnes se ressemblent tellement que les villes perdent leur originalité).

COMMENT PALLIER AUX

ASPECTS NEGATIFS

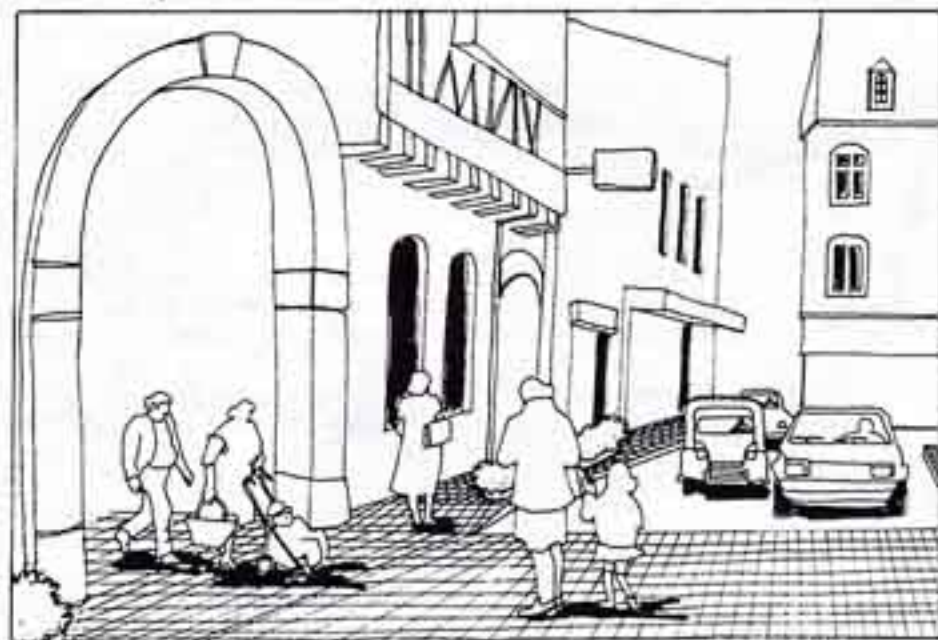
L'une des conséquences principales de la piétonnisation risque toujours d'être l'augmentation de la spéculation immobilière et il est donc indispensable de se doter, de manière anticipée, de tous les moyens légaux susceptibles de limiter les abus et d'instaurer une réglementation : Plan d'Occupation des Sols, Zone d'Aménagement Différé, permis de construire et bien

sûr une très large concertation avec les habitants.

Desserte les autres modes :

- Les deux roues : essayer de leur permettre l'accès à tous les endroits de la rue piétonne, sans leur donner une priorité suggérée,
 - transports collectifs (de toutes façons, ils doivent circuler à l'extérieur mais peuvent si le gabarit de la rue le permet, passer dans une rue piétonne),
 - les livraisons : fixer les horaires durant lesquels les riverains pourront également circuler en voiture et créer des aires de stationnement ou de livraison en périphérie de la rue ou de la zone piétonne.
- Mais il existe souvent d'autres alternatives que la rue ou zone piétonne plutôt à privilégier dans les centre-villes où l'habitation n'est que "secondaire".
- voies libres : simple élargissement des trottoirs avec réduction de la chaussée - rue à priorité piétonne avec une circulation banalisée
 - rue mixte : piétons et transports en commun.
- Dans un quartier tel que la Krutenau, il semble, sauf exception, préférable de remodeler en instaurant un nouvel aspect et de nouveaux usages (valorisation des places et placettes), élaborer une hiérarchie des voies, créer des cours urbaines et des voies libres.

Didier KLEITZ



PROTAGORA : Association de dialogue...



Le Protagoras est le dialogue de Platon, opposant Socrate aux sophistes Protagoras, Prodicos, Hippias sur le problème : la Vertu peut-elle s'enseigner ? Mais, Protagora (sans "S" !) est, ici, le nom d'une association dont le Lycée Jean Geiler de Kaysersberg est un des fondateurs et dont le président n'est autre que le proviseur !

Elle a pour but les échanges d'informations entre enseignants et élèves de différents pays d'Europe, sur les méthodes pédagogiques et les contenus des formations, mais également la découverte par les uns et les autres de l'environnement culturel dans lequel s'exercent les différentes activités professionnelles, ceci et cela, afin de créer progressivement une culture technique commune.

L'Europe des métiers devient réalité : par delà les réglementations, les personnes traversent les frontières, exercent leur activité professionnelle dans l'un ou l'autre des pays européens. Non sans difficulté, le premier handicap étant souvent linguistique. Etendre les compétences professionnelles des jeunes aux pays européens, enrichir les pratiques pédagogiques : tels sont les buts essentiels de PROTAGORA.

Les premières rencontres, réunissant les adhérents d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie, de Suisse, se sont tenues en Alsace les 12 et 13 octobre derniers. Elles ont été l'occasion de montrer l'importance des Nouvelles Technologies de Communication et d'Information (informatique, télématique). La concrétisation passera par une banque de données regroupant les offres et demandes d'échanges transnationaux, à l'usage des établissements scolaires et des entreprises adhérentes. Trouver une école partenaire, des stages en entreprise dans un autre pays, se simplifie. De plus, les actions ponctuelles trouvent ainsi une répercussion européenne grâce aux correspondants de l'association, et bénéficient d'un écho médiatique plus important. Ces rencontres ont permis également de démontrer que ces nouvelles technologies de com-

munication et d'information favorisent et facilitent la compréhension réciproque : les cassettes vidéo s'échangent, le minitel démontre son efficacité, y compris comme moyen d'apprentissage de la langue du partenaire. Malgré des difficultés de tous ordres, de nombreuses propositions sont faites pour renforcer les échanges transfrontaliers.

En bref, le dialogue est établi, déjà entre cinq nationalités, entre 250 participants. Il faut dès à présent "transformer l'essai" pour que chacun, de retour dans son pays, développe le réseau des partenaires.

André STENGEL

Pour tout renseignement complémentaire :
Mr André Stengel
Lycée Jean Geiler de Kaysersberg
14, rue des Bateliers
88 36 49 90

Centre serveur minitel : 88 36 16 13 code BIE

LA RUE, LA HIERARCHISATION DES VOIES ET LES ZONES PIETONNES

Tracer un chemin, aligner du bâti, emprunter ce chemin, alors commence une "institution sociale" : la RUE.



La rue, surface délimitée par du bâti alentour, est un secteur prolongé de la structure urbaine qui, dans le découpage interne d'une ville s'apparente aux classes socio-économique et socio-culturelle de l'homme. Aujourd'hui, il nous est possible de constater les dégâts causés par les différentes politiques urbaines. La rue a subordonné toutes les fonctions, surtout en ce qui concerne la circulation automobile. Cette surcharge de fonction fait que la rue n'est plus qu'une limite linéaire entre les espaces publics et les espaces privés où l'homme ne distingue plus d'espaces intermédiaires entre le pavage et le bâti.

Dans sa genèse, la rue permettait de multiples contacts humains quotidiens tel que l'échange, mais l'actuelle limitation des contacts suscite au contraire des tensions sociales appauvrissant la vie communautaire.

Pour enrayer la monotonie de la rue, pour que son aspect triste s'estompe, il est nécessaire de lui trouver sa spécificité à l'aide de ses signes distinctifs et de son environnement (géographique, social, culturel, économique).

Avec la motorisation des ménages, la rue a progressivement changé de visage. Le piéton est relégué sur le trottoir, l'automobile régnant en maîtresse incontestée sur la chaussée... mais voilà que la voiture utilise le trottoir comme une aire de stationnement privilégiée, le piéton se voit contraint d'utiliser la chaussée où il n'a aucun droit étant donné que la voiture domine. Alors...

On apprend à l'enfant à rester sur le trottoir en insistant sur les précautions à prendre pour traverser. En cas d'accident, entre un enfant et un automobiliste, ce dernier est innocent car il ne pouvait s'attendre à ce que l'enfant traverse.

"C'est à l'enfant à faire attention".

"C'est aux parents de la préparer"
"C'est donc la faute des parents"

En fait, les fautifs c'est nous ! Nous (la collectivité) qui permettons que la situation actuelle se perpétue. Quatre-vingt pour cent des accidents se produisent à la proximité immédiate du domicile, dans les rues où la circulation est peu dense.

Cependant, la majeure partie des espaces urbains proches du domicile sont interdits aux enfants...

HIERARCHISATION DES VOIES

Organiser un quartier ou une ville, du point de vue de la circulation, c'est choisir des axes par lesquels passera la circulation automobile importante, tout en dégageant d'autres espaces. Soit pour y enlever totalement la circulation, soit pour que les véhicules y soient moins nombreux, soit pour y laisser pénétrer sous certaines conditions. Pour chacune des rues, il sera nécessaire de veiller à l'adéquation entre la circulation qui l'empruntera et sa capacité.

Pour réduire le nombre de voitures circulant dans une rue à caractère tranquille, c'est avant tout au niveau du schéma de circulation qu'il faut intervenir.

Ceci peut être fait en HIERARCHISANT LES VOIES dans le quartier et en ayant à l'esprit que chacune d'entre elles devra remplir diverses fonctions, usages, modes de vie.

Ce type d'aménagement doit surtout permettre de ré-équilibrer la rue au profit des piétons, des cyclistes, des transports en commun.

C'est pourquoi, il ne faut pas nécessairement réfléchir à une hiérarchie simple mais comme dit ci-dessus, essayer de créer des nouvelles façons de vivre les différentes rues.

Différentes voies

1. Voie de transit : peu nombreuses à la Krutenau, ce sont des voies qui englobent le quartier : les quais, le boulevard de la Victoire...

- vitesse : 50 km/h

- voiture en double sens, transports en commun, cyclistes, piétons.

2. Voie artérielle et voie de distribution : voies importantes desservant les autres voies plus petites et ayant toujours une connexion avec une voie de distribution. Ex : rue des Orphelins et rue de Zurich.

3. Rue libre : voie importante, en nombre dans un quartier d'habitat, ce sont des voies qui ne permettent pas les cours urbaines pour deux raisons essentielles : équipement collectif dans la rue (ex : le Théâtre Jeune Public), le gabarit. Ex : rue Fritz, rue des Balayeurs.

- vitesse : 30 km/h

- voitures en double sens, piétons, cyclistes.

4. Cour urbaine : voir le n° 45 des P.N.K. Ex : rue de l'Abreuvoir

- vitesse : 20 km/h

- idem à une rue libre.

5. Rue piétonne : peu nombreuses dans le quartier car elles sont préconisées seulement dans le cas où le gabarit de la rue ne permet pas la circulation automobile.

- piétons, cyclistes.

Mais, quand est mise en place une politique de hiérarchie des voies, parallèlement, il est nécessaire de mener une politique de gestion des parkings, de prendre en compte les différentes "trames" d'un quartier (activité commerciale, espace vert et paysager). C'est grâce à ces notions de trames que l'on voit que les hiérarchisations de la voirie sont multiples et que coordonnées entre elles, elles permettent de créer des lieux vraiment urbains.

"Spinach Ballet" a été donné les mardi 17, mercredi 18 et samedi 21 octobre au Théâtre Jeune Public, rue des Balayeurs. Popeye et Olive en étaient les héros. A part les costumes, très peu de ce qui constitue leur monde original ne semble avoir été restitué. Ce texte, qui n'est pas à lire comme une critique "pure" suit bien entendu la vision du spectacle.

POC!
SOCK!
WHAM!
CRAC!
BING!
PONG!
BAM!
BOUM!

Fûtes-vous là, non !

Et autres gerbes étoilées ! ?

De "Gros tas", point !

Aucun crétin décervelé, pouf retardé, hébété, niais. Eh, Popeye, tu ne fais même pas trembler, pas osciller !

Tes épinards !

De nuque allongée, non ! De vertèbres séparées par de gros doigts de brute, non plus. Nul héros, cul par-dessus tête, contorsionné à niveau d'étourneau, arqué, boulé, roulé, mais qui comme le vrai matelot parfait, poli, rassure Castor étonné du voyage express-express très horizontal à arrêt obligé - PONC - contre un tronc, un rocher, et encore des étoiles !

...Mais, flegmatique, le légendaire héros.

Peu de bagou "corned-beef", langue cockney, en français Saupiquet.

Des comparses, que mais. Hormis Olive, obligé Olive, obligé. Et si peu Mimosa, ballot de foin lancé léger rattrapé, dans cette danserie sans spinach !

D'histoire ? Juste un sac, Chû du ciel, POUF ! Monceau ! La mine d'or ! Des dollars, des dollars et puis des histoires, mais plates comme un biffeton et les histoires d'argent, peuh ! Voilà : Olive oublie Popeye qu'oublie pas Olive et O.K. après K.O., ensemble à nouveau, happy end.

J'ai lu chez Futura. Ça fourmille en regard.

Qu'on m'explique un peu les raisons de s'enturbanner, s'empêtrer, tout faire pour débouger, s'immobiliser quoi ! Bardé de muscles élastomères le marin et tous deux ripatons de kangourous, ça fait un mouvement par semaine ! Et le truc de la bretelle géante ! Insensé ! Fallait pas qu'on la voit cette fichue bretelle qui balançait l'Olive en plein ciel. La suggestion ! Sur la photo, juré, c'est pas comme ça. Sur la photo, la bretelle y est pas. Y a juste Olive portée, joasse, à bout de biceps par Popeye, pipe au bec, gouailleur.

Alors très vite, les bons moments, vu qu'la moëlle spécifique s'agit d'la trouver quel que soit l'os.

Quand l'Olive apparaît, coulissant le nuage à glissières du mur au bar où fume Popeye, là y a du style, d'innovation, là, Popeye tout baba croit qu'il rêve et c'est vrai qu'y a d'ambiance, ça s'déclenche, oh sent, on est au bar et l'Olive apparaît. Puis y a quand c'est l'vent et qu'les \$ s'envolent, l'stroboscope, quoi. C'est l'balaiement, la tornade, l'orage qui perce, la tempête. Les éclairs et la pluie. Vrai, j'aurais ouvert le paratombe. Et les ombres anglées, l-o-n-g-u-e-s, et eux éperdus qui s'remueent tout épouvantillés !

Ouais, y a aussi le départ en bateau à la fin.

Mais l'suprême, c'est quand y a plus personne, sauf nous, assis dans l'noir.

Y a plus la tempête. Là, le rose du beau temps retrouvé. Là, la toile de fond bleutée et claire, claire la lumière. C'est tout près d'la mer et j'aurais pas voulue en orange, non pas voulue, parce que même l'embrun y était. La marée à quelques décimètres, l'air iodé, le calme. La postale trois dimensions, rétro oui, rétro 20, 30, 40, 50, mais crénon qu'c'est beau, le souffle qu'y avait là... n'étaient pas là eux, c'est vrai, pas là.

Ben, si y a rien à dire sur leur bougé, y a rien à dire, on va pas rallonger la sauce et leur dire, y a rien à dire et tralala... Point ! Y a rien à dire ! Rien ! C'est tout, là !

C'est vrai qu'à s'accrocher des chiffons si encombrants, y a pas idée, c'est pour cirer. Z'ont été surpris par l'lever du rideau. T'imagines le cygne du grand tutulala les deux pieds dans des seaux ! Ben t'as l'paralèle. Y peut encore frétiller, tu crois, le cygne à la couronne de distrib. forain sur l'chignon ? Et l'effet des ailes - le désespoir - gracilité et émouvance, tintin ! Alors que l'émotion, y a qu'ça de vrai.

Bref ! La photo et la B.D. sont mieux.

Ici, sont pas les réels. Au bain-marie, Popeye et Olive. Tout bouillis, vrai ! La B.D. c'est POC ! SOCK ! WHAM ! CRAC ! BING ! PONG ! BAM ! BOUM ! et autres gerbes étoilées.

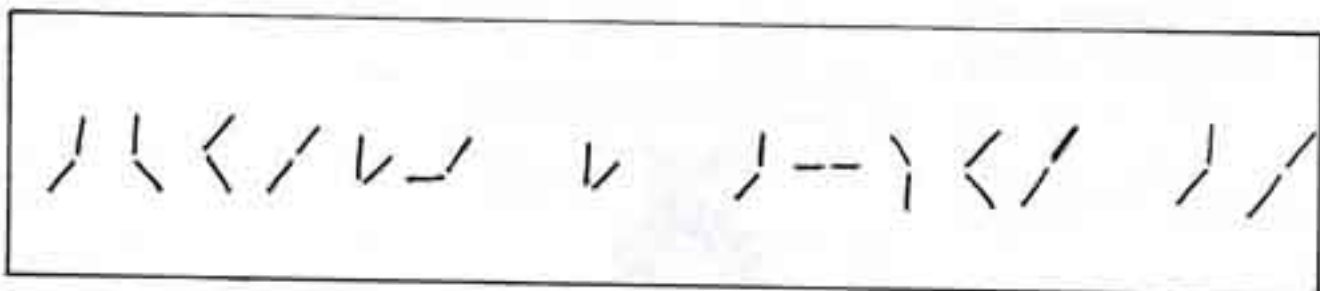
La photo, l'est belle et on y croit.

Vive Popeye, vive Olive.

Et vive E.C. Segar*, qu'a pas fait dans la sucrerie mauve, ca j'sais.

M. VALDO

FAIRE DECOUVRIR AUX ENFANTS LE LIVRE AU DELA DU PAPIER IMPRIMÉ ET ILLUSTRÉ



Message codé

La semaine des petits et des grands secrets a été inaugurée le vendredi 1^{er} décembre dans la Maison du Renard Prêchant, suivie d'un pot offert par le CARDEK à ses invités. Cette animation s'est faite autour d'un conte mimé, présenté par Françoise Pecchiura et Isabelle Klein. Les classes maternelles et primaires ont été accueillies durant la semaine du 4 au 8 décembre, dans les deux salles de l'association, rue du Gal Zimmer.

Mais quel est-ce que c'est que tout ça en haut de la page ? C'est un code, le sémaphore, qu'on fait avec les bras. Chaque trait correspond à la position d'un bras et ainsi forme une lettre. Voilà comment les enfants ont découvert le message :

LE LIVRE A MALICE.

Il existe encore d'autres codes, comme il y a plusieurs écritures. On peut aussi inventer son propre code secret et l'utiliser avec ses copains pour que personne ne comprenne.

Mais que voulait dire le message que nous avons découvert ? Il s'agit d'une histoire qu'on va nous raconter.

Dans une salle drapée de beaux voilages, on entre dans une ambiance chaleureuse et feutrée. On s'installe et on écoute Françoise

nous raconter l'histoire de l'île des magiciens, une île extraordinaire où tout est très particulier et bizarre. Il y existe, entre autre, un tout petit magicien qui vit dans un gros livre. Là, on nous apprend une formule magique que nous répétons et... Miracle ! un grand livre à malice apparaît.

Un livre, en effet, bien particulier puisqu'il en sort un clown qui pleure, ce n'est vraiment pas drôle ! Mais figurez-vous qu'il s'est perdu dans le livre et ne sait plus à quelle histoire il appartient. Qu'à cela ne tienne, nous allons essayer, conteuse et spectateurs, de l'aider à la retrouver. Mais laquelle est-ce ? Celle de "la bulle de savon" ? ou celle du "plus grand mangeur

du monde" ?

Finalement le clown se souvient appartenir à celle du "clown qui voulait être magicien". Précisons que nous n'avons pas pu connaître toute l'histoire car le clown, dans sa fringale, en avait dévoré une partie.

Grâce aux enfants, le clown a pu retrouver son histoire, renoncer à ses ambitions de magicien et rejoindre son cirque.

Après le spectacle, des animateurs de la Biblio-Jeux ou autres magiciens de passage à la Krutenau, nous ont présenté des tours de magie. On nous expliquait enfin le "truc" et les enfants regardaient leur école avec un tour de plus dans leur sac.

Ismini HERBERICHS



Les enfants cherchent le numéro de la page de l'histoire du clown

OBJECTION DE CONSCIENCE OU SERVICE MILITAIRE ?

Quand on est un garçon, appelé à se rendre sous les drapeaux, a-t-on bien le choix de ne pas faire l'armée, de ne pas participer à un service de défense ?

Le choix réside, jusqu'à maintenant si le refus est absolu, dans l'insoumission ou la désertion. Cependant, l'objection de conscience offre une autre issue, moins porteuse, sans aucun doute, de conséquences néfastes pour la vie future du jeune appelé. En France, on peut, pour des raisons de conscience, demander à faire acte d'objection quant à l'exécution du service militaire. On sollicite alors, au plus tard quinze jours avant son incorporation, le statut d'objecteur de conscience. Cette demande doit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, au bureau du Service National de la Région. Le texte suivant, conforme à la loi édictée en 1983, permet d'obtenir le statut : "Pour des motifs de conscience, je me déclare opposé à l'usage personnel des armes. Je demande donc à être admis au bénéfice des dispositions de la loi relative à l'objection de conscience". Ce modèle type est tout-à-fait recommandable car il ne propose pas de critères de

sélection aux décideurs, en cas de "dépassement des quotas" d'objecteurs. Les demandes sont de plus en plus nombreuses et, cependant ne représentent pour 1988, que 1% des appelés du contingent.

L'obtention du statut entraîne l'obligation d'effectuer un service civil de 24 mois. L'objecteur peut choisir dans une liste qui lui est fournie, un organisme d'affectation (association, administration, collectivité locale, etc...). Mais il lui appartient de prendre directement contact avec l'organisme de son choix car celui-ci n'est pas tenu d'accepter toutes les candidatures qui lui sont adressées.

Il faut savoir que l'objecteur, reste un appelé du contingent, même si le ministère de tutelle, celui de la Défense, délègue très souvent le contrôle et le suivi des objecteurs au ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. Les objecteurs reçoivent des ordres comme les soldats (impossibilité de refus d'obéissance, grève interdite, etc...), ils reçoivent une solde équivalente à celle des soldats mais perçoivent également une indemnité financière supplémentaire pour la nourriture, l'hébergement,

les vêtements qui ne leur sont pas fournis. L'on sait pourtant, que dans la société civile, les frais sont loin d'être les mêmes ! Avant la loi de 1983, les objecteurs avaient une tout autre position que nous expliciterons dans un article ultérieur. Les objecteurs de 1989 ont hérité des acquis de leurs prédécesseurs et ne revendiquent - si revendication il y a - plus les mêmes options. La convenance personnelle devient une des grandes raisons d'objection. L'aspect militant s'amenuise et provoque maints débats...

Qu'en est-il des objecteurs européens ?
Quelle est l'histoire de ce statut en France ?
Quels témoignages nous parviennent ?
Quel est le rôle des femmes dans "l'esprit de défense" ?

Qu'en est-il du protocole d'accord signé entre ministère de la Défense et ministère de l'Education Nationale ?

Toutes ces questions seront abordées elles aussi, dans les prochains épisodes de notre grand feuilleton militaro-politique...

Anne-Pascale GONNY

Le PRÉSIDENT,
les membres des Conseils
d'Administration et de Surveillance,
le DIRECTEUR et le Personnel
de la Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts

STRASBOURG - KRUTENAU

vous souhaitent
un Joyeux Noël et vous adressent leurs
meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

2, place de Zurich - 67000 Strasbourg

Tél. 88-37.35.53

BERLIN 11-12

NOVEMBRE

1989



Qu'on soit de l'est ou de l'ouest, ou même simple touriste comme moi, la stupeur est générale. A Berlin, ce week-end, l'incroyable est arrivé. Il y a un mois à peine, lors du 40^e anniversaire de la R.D.A., le pouvoir menaçait les manifestants d'un remake du massacre de la Place Tiananmen. Aujourd'hui, Place de Potsdam, un flot de "Trabis*" poussives s'engouffre dans la brèche du mur. Berlin-Ouest est prise d'assaut... pour des retrouvailles qu'on n'osait plus espérer depuis que les deux moitiés de l'Europe dérivèrent chacune pour soi.

Tout est allé si vite que la joie d'aujourd'hui est teintée d'incrédulité. Les gens se hâtent de faire comme ces deux "Vopos**", perchés sur leur mirador, près de Check Point Charlie. Ils photographient la foule, essaient de fixer cette image encore impossible il y a 3 jours. Quatre jeunes en jeans et baskets escaladent le mur, l'enfourchent, saluent triomphalement la foule. Tant pis s'ils parlent français; seul le symbole compte!

Car aujourd'hui comme hier, Berlin a toujours été un lieu de symboles. Un peuple séparé à l'intérieur d'une même ville, quelle meilleure image d'une Europe, d'une planète où s'affrontaient deux

blocs hostiles ?

Mais depuis le 9 novembre, toutes les images ont changé de signification. Tout est sens dessus-dessous. C'est à l'ouest, du côté de la société de consommation, que s'étirent les queues devant les magasins. Dimanche matin, les Berlinoises ont même été confrontés à une pénurie de farine... Du jamais vu depuis le blocus de Berlin ! Mais dimanche soir, c'est pour rentrer à l'est que les gens passent des heures dans les embouteillages. On voit là des scènes tout-à-fait inédites. Par exemple, le chauffeur d'une Mercedes rutilante fait de grand signes de bienvenue à l'Allemand de l'Est qui vient de lui brûler sauvagement la priorité !

Du côté des capitalistes assoiffés de profits, on distribue des devises.

Certains commerçants accordent spontanément la parité avec un DM de l'est qui vaut pourtant douze fois moins. Pendant ce temps, les enfants de l'Est achètent des poupées "Batman" ou "Alf"...

Place de Potsdam, les douaniers ont des fleurs accrochées à leurs uniformes. Ceux de l'Est offrent du café à leurs homologues, ceux de l'Ouest exhortent la foule à ne pas détruire le mur. Le monde à l'envers !

Ce week-end, tous les repères habituels

ont disparu. Sauf le mur, vers lequel tous convergent. "Où est-il ?", me demande un couple de l'Est dès sa sortie du métro. Comme si, après avoir été enfermés pendant 28 ans, ils n'avaient rien de plus urgent à faire que d'aller regarder le mur-prison... de l'extérieur !

Et en effet, le spectacle vaut le détour. Tous les 15 mètres environ, des passants s'acharnent à percer des fenêtres avec des burins, des pierres, tout ce qui leur tombe sous la main. Et ceux de l'Est sont les premiers à faire la queue devant ces lucarnes improvisées, histoire de jeter un coup d'oeil inédit chez eux.

Le spectacle est tellement invraisemblable qu'on éprouve sans cesse le besoin de vérifier. L'ordre ancien a-t-il vraiment vacillé avec le mur ? A demi incrédules, heureux mais presque saouls par ce qui leur arrive, les Allemands de l'Est passent et repassent, à peine contrôlés d'un côté, applaudis et fêtés de l'autre. La Glasnost est bien là puisque le mur de la honte est devenu frontière !

Lucie KEMPF

* Trabis: surnom donné par les Allemands de l'Ouest aux Trabants, les voitures est-allemandes les plus répandues.

** Vopos: Volk-Polizei, policiers est-allemands.

VISITE DES ELUS



Le 25 novembre dernier, des élus du Conseil Municipal habitant le quartier, Mrs Klotz, Schmitt, Silare, ayant pris contact avec le CARDEK, sont venus faire en quelque sorte, l'état des lieux.

Au cours de cet après-midi, le CARDEK avait prévu de soulever les questions sensibles : la circulation, le stationnement, le logement social, les espaces verts, le bruit, sans oublier les problèmes de locaux du CARDEK. Aussi, après une collation et malgré le froid, tout le monde est parti voir de plus près les lieux.

Bien que le quartier soit devenu une Z.A.D. (zone d'aménagement différé), nos élus n'ont pas paru avoir de projets particuliers et même, ont, semble-t-il, découvert quelques uns des problèmes dont ils ont néanmoins pris bonne note.

Le manque criant de logements sociaux avec un parc HLM peu développé et parfois vétuste, a été fortement souligné en passant par la rue de l'Abreuvoir, où ont été signalées les opportunités d'achat, et la rue du Jeu de Paume où a été évoqué le devenir du 4 et du 6 de cette rue.

Les élus ont également rencontré les locataires du 14, rue du Jeu de Paume, qui ont un projet de gestion et de rénovation de leur immeuble. Ils ont ainsi pu les sensibiliser à leur projet.

Au 6, rue Paul Janet, où se met en place un projet de logement transitoire de 6 mois, avec un suivi social des familles en état de précarité, ils ont admis la nécessité de reloger par la suite les familles concernées sur la Krutenau afin d'éviter une nouvelle déstabilisation. De même, place des Bateliers, ils ont accueilli favorablement l'idée d'une gestion du parking prévu, favorisant les riverains et les habitants.

Quant à la question des locaux du 58, rue de la Krutenau promis au CARDEK depuis juin 85, qui semble depuis, suspendue au service des finances ; ils vont voir où en est le dossier.

Dans l'ensemble, une première prise de contact ; peu de réponses tout de même, les plus décevantes concernant certainement les questions de circulation et de stationnement, évoquées le long des places, rue Paul Janet, place de Zurich où "il n'y a pas encore eu d'accident" mais faut-il vraiment attendre ?

D'autre part, le problème du bruit dont on a parlé rue des Couples et rue Sainte Catherine : la solution préconisée est le double

vitrage au frais des propriétaires.

Si deux assurances et bonnes nouvelles en même temps : l'idée d'ouvrir les locaux scolaires en dehors des heures de classe au quartier, fait son chemin, et une expérience sera tentée au 3^e trimestre sur deux écoles à Strasbourg.

Par ailleurs, le petit espace de jeu de l'îlot de l'Abreuvoir restera en place et ne sera pas fermé par des immeubles. Une réflexion est en cours sur l'aménagement possible.

Quoi qu'il en soit, les conseillers municipaux ont enregistré les questions posées. Il est prévu de se revoir. Nous espérons que cette visite permettra une avancée réelle et sera le premier pas dans la concertation pour le meilleur développement du quartier.

LE CARDEK VOUS RAPPELLE

POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Le Centre de Loisirs a lieu chaque mercredi de 14h à 17h et pendant les vacances scolaires. La participation varie entre 2 et 10 F selon les activités. Le programme est distribué dans les écoles, et reste disponible au CARDEK et à la boulangerie Missy, place des Orphelins.

La bibliojeux est ouverte au 13, rue du Gal Zimmer chaque soir, après l'école et le mercredi après-midi. Les enfants sont cherchés à la sortie des écoles Ste Madeleine et Louvois.

ACCUEIL ADOS (12 A 16 ANS)

Tous les mardis de 18h15 à 20h et les mercredis après-midi au 13, rue du Gal Zimmer. Des sorties sont également organisées.

COUTURE - HALTE GARDERIE

Cycle de couture

Le prochain cycle de 10 séances se déroule du 4 janvier au 20 mars, le mardi de 14h à 17h. Participation : 150 F.

Permanence couture

Des conseils sur des patrons, des retouches à faire, du tricot... En bref, de la couture quand on veut ! Tous les jeudis de 14h à 17h. Participation : 15 F/séance.

Halte-Garderie

Les personnes ayant à charge des enfants en bas âge, peuvent venir le jeudi après-midi suivre la permanence couture, accompagnées de leurs enfants. En effet, une jeune fille s'amuse avec les bambins de 14h à 17h. Et c'est gratuit !

d'une meilleure intégration, il conviendra de faciliter l'adaptation à la vie du quartier par la connaissance des lieux, des commerces, des activités. La finalité sera identique à celle des accueils d'urgence à savoir la préparation au départ en sensibilisant les familles au fait que leur logement au 6 rue Paul Janet n'est pour eux qu'une étape, certes assez longue, et qu'il faudra chercher un appartement dans les mois qui suivent l'entrée dans l'immeuble.

L'idée d'un centre d'accueil et d'hébergement pour familles en difficulté au 6 rue Paul Janet est positive mais attendons que quelques mois se soient écoulés, après son ouverture, pour faire un bilan. En effet, un tel centre sera énormément sollicité et ne pourra répondre à toutes les demandes, il faudra donc procéder à une sélection, mais sur quels critères se baser ? Les personnes qui seront accueillies pour six mois, n'auront-elles pas encore plus de difficultés à se réadapter après leur sortie du centre, à un autre quartier, un autre logement ? Bien des questions restent en suspens ! Nous ne demandons qu'à voir !

Sandrine SCHNEIDER



6, RUE PAUL JANET

Après quelques mois de silence, l'immeuble du 6 rue Paul Janet fait parler de lui.

La fin des travaux s'annonce (les habitations seront opérationnelles début 1990) et l'on sait maintenant de façon plus précise quel va être le fonctionnement de l'immeuble.

Le 6 rue Paul Janet est un centre d'accueil et d'hébergement pour familles défavorisées.

Il est composé de huit logements encore vacants, cinq déjà pourvus et trois bureaux réservés à l'équipe d'animation sociale. Des permanences seront tenues dans les bureaux par une assistante sociale, une conseillère en économie sociale et familiale, une puéricultrice, un(e) psychologue et une secrétaire.

L'immeuble va être divisé en trois structures d'accueil différentes.

La première structure concerne les locataires. Les locataires résidant dans une partie de l'immeuble resteront dans leurs appartements au moins 3 ans, ils sont des locataires à part entière qui bénéficieront, cependant, d'un suivi social. La deuxième structure concernera les accueils d'urgence qui vont être mis en place pour des personnes sans domicile. Ces accueils seront d'une durée de 15 jours environ et se feront dans deux logements meublés.

Les services sociaux accentueront leur travail sur des aides immédiates (logement, soin, nourriture...) et plus tard, prépareront la sortie des personnes concernées : recherche d'un logement fixe, d'un emploi. L'assistante sociale et la conseillère en économie sociale et familiale travailleront, entre autres, en parallèle avec le service des voyageurs de la gare qui s'occupe également de donner un toit aux personnes sans domicile et de les mettre en contact avec les différents hébergements d'urgence.

Enfin, la troisième structure accueillera des familles, ceci de façon transitoire et pour une durée de 6 mois.

Des actions vont être mises en place en faveur des familles, des contacts entre les écoles et les services sociaux de l'immeuble et les associations sont également prévus. De plus, en vue

REACTIONS AU NUMERO 45 DES P.N.K

(P.N.K. : Premières Nouvelles de la Krutenau)

Dans la semaine qui a suivi la diffusion du numéro précédent, deux personnes sont venues nous visiter.

L'une pour nous conter ses mésaventures bruyantes dans sa rue. Nous avions décidé précédemment de réunir les personnes s'étant manifestées sur ce sujet. Et voilà : bientôt nous vous ferons paraître un bel article pour vous dire où en sont les démarches sur ce sujet !

L'autre pour nous informer de sa "désinformation" à propos du câble. Vous trouverez un début d'enquête sur ce sujet, signé par notre grand reporter Michel CAMPANINI.

LA FETE DE LA KRUTENAU : ET SI ON EN PARLAIT ?

Vous savez maintenant que le CARDEK prépare chaque année une "méga-fête" ! Celle plus communément nommée KRUTENAUER FESCHT ! Pour se renouveler un tant soit peu, l'équipe de préparation vous invite à venir lui faire part de vos idées... N'hésitez pas, vous en avez sûrement !

Nous vous accueillerons tous les matins de 11h à 12h au 12, rue de l'Abreuvoir, (oui, oui, au fond du couloir à droite !). Pendant que nous y sommes, vous avez noté notre nouvelle adresse ? Le n° de téléphone, lui, n'a pas changé. C'est toujours le 88 37 30 73, vous pouvez désormais appeler tous les matins. A bientôt.

Conception, écriture et réalisation :

- Michel CAMPANINI
- Anne-Pascale GONNY
- Gabrielle GRAMMONT
- Ismini et Benoît HERBERICHS
- Didier KLEITZ
- Lucie KEMPF
- Gérard LACOUMETTE
- Astride LIAU
- Pierre STARODOULSKY
et Mamu



CÂBLE : L'AQUARIUM DES POISSONS MORTS ?

Le "câble" fait son petit bonhomme de chemin. Après Lingolsheim, le quartier de l'Esplanade sera câblé à son tour pour le 20 janvier prochain. Strasbourg a donc bel et bien opté pour cette nouvelle technique télévisuelle en se donnant pour échéance, 1993. Les prochaines zones de priorités définies par la Mairie sont : le quartier des XV et le Parlement, HautePierre, Cronembourg ; le centre ville viendra en dernier. En ce qui concerne notre quartier, les études préliminaires ont, d'ores et déjà, été menées et la Krutenau aurait dû, tout d'abord, être reliée au réseau câblé en fin d'année prochaine.

Pour diverses raisons, cette décision a été remise en cause et, tout compte fait, la technique du câble ne viendra, sans doute, frapper à nos portes que d'ici 4 ans.

Le câblage n'est installé que s'il intéresse véritablement les propriétaires ou les locataires d'un immeuble et l'on pourra, si d'aventure on n'est pas opposé aux techniques nouvelles, continuer à capter son programme TV, grâce aux antennes traditionnelles.

Pour ce qui est du fonctionnement, on peut, en simplifiant beaucoup, présenter les choses de la manière suivante : "de paraboles tournées vers des têtes de réseaux qui sont orientés vers des satellites, la fibre optique atteint une station de zone dont un câble coaxial circule souterrainement jusqu'au pied des immeubles". Résultats : accès à 17 chaînes TV (RTL, BBC, la SEPT, canal Infos, TV Sports, etc...).

Le moment venu, des agents spécialisés seront susceptibles de répondre à toutes les modalités pratiques et techniques puisqu'un démarchage est prévu auprès des collectifs de propriétaires, des associations de quartier et du public.

Tarif individuel : le droit d'accès au réseau est actuellement fixé à 500 F. (installation comprise) avec un abonnement de 99 F. Tarif collectif : (quand tous les copropriétaires ou locataires sont favorables à l'installation du câble) droit d'accès fixé à 350 F et l'abonnement à 50 F.

Chacun, bien évidemment, peut en penser ce qu'il veut. Les avantages : une télévision à dimension européenne, les inconvénients : le coût du raccordement, le manque d'information (ce qui, en matière de télévision, est tout de même un comble) quant à la mise en place de cette technique à Strasbourg ; et puis est-ce que des chaînes supplémentaires apporteront la qualité qui fait si gravement défaut aux programmes qui déferlent actuellement sur nos écrans TV ?

Michel CAMPANINI

LE BAISER LAMOURETTE (1)

Les brahmanes du CARDEK dans leur infinie sagesse de caste supérieure ont finalement accepté l'adhésion d'un intouchable de caste inférieure pourtant affligé de maintes tares socio-politiques. Grâce leur soient rendues pour cette mansuétude. Bravo pour les murs qui tombent, pour le droit à la différence et pour le dialogue cool. P.N.K. poussera-t-il l'humour jusqu'à le publier même si le sus-nommé est conseiller général et s'appelle J.M.L. Le prochain numéro nous l'apprendra.

Jean-Marie LORENTZ

1. Manifestation fraternelle entre députés le 4 août 1789 - aucune allusion à Gérard Lacoumette.

Jean-Marie Lorentz a, comme nous tous quelques défauts, mais il ne manque pas d'humour. Ceci est sa réponse, publiée in extenso, à l'article du n° 45 des P.N.K.

G.L.

(qui ne deviendra pas évêque constitutionnel de Lyon)



A.M.I

ALSACE



Ils reviennent du Liban, de Somalie, du Laos, du Pakistan ou du Tigré... Ils repartiront demain en Afghanistan, en Birmanie, en Colombie, à Haïti, au Salvador... où partout, ailleurs sur le globe, des hommes, femmes et enfants souffrent et meurent dans l'indifférence générale.

Ils sont médecins, infirmiers et infirmières, membres d'AIDE MEDICALE INTERNATIONALE, et un grand nombre d'entre eux sont... alsaciens ! (Comme ainsi le Docteur P. Augoyard, emprisonné par le régime de Kaboul en 1983, "pour délit d'espoir").

Au 41 Quai des Bateliers, dans la Krutenau, une grande porte cochère et une petite plaque : AMI Alsace.

Association humanitaire française, Aide Médicale Internationale fut créée en 1979 afin de répondre - hors toutes discriminations politiques, religieuses ou raciales... - aux urgences médicales des populations civiles du Tiers Monde, qui restent inaccessibles aux organismes officiels (OMS, Croix Rouge...).

Depuis cette date, plus d'un millier de membres, médecins et infirmiers se sont relayés par équipe de deux ou trois dans ces pays - bénévolement et souvent clandestinement - afin d'assurer les soins médicaux et chirurgicaux indispensables lors de situations d'urgence et former des auxiliaires médicaux, choisis parmi la population locale ; les moyens d'intervention choisis par ces équipes de l'AMI étant toujours souples, minima, adaptés à l'isolement et aux conditions toujours difficiles, que connaissent les populations soutenues.

Les délégations régionales (notamment l'Alsace avec plus d'une vingtaine de membres actifs) se sont structurées et "abattent" un gros travail : Promotion de l'Association - recrutement des bénévoles, prêts à partir pour des missions de 4 à 6 mois,

sinon plus - missions d'évaluations - recherche de fonds - rassemblement des matériels nécessaires - organisation de conférences, d'expositions, manifestations et concerts au profit de l'AMI - réalisation d'affiches, cartes postales, documents, etc...

Mais plutôt qu'un panégyrique de l'association ou qu'un rappel historique de ses actions, laissons la parole à quelques uns de ces alsaciens qui emportent l'espoir au-delà de nos frontières :

"Nous essayons de faire en sorte que nos stagiaires soient formés pour apporter les premiers secours, faire des diagnostics (évaluation des plaies, détection des maladies infectieuses, savoir déterminer une amputation...) Un apprentissage difficile dans des conditions dramatiques."

(Dr. H. Metzger, Sylvie Mosser - Afghanistan, Pakistan - 1986)

"En quatre mois, l'équipe aura fait acquérir une certaine pratique à 24 étudiants, hommes et femmes. Ils ont pu par leur intermédiaire, amorcer l'éducation sanitaire de la population. Ces étudiants sont également en mesure de faire face aux conséquences de la guerre et de la famine : infections, épidémies..."

(François Frey - Tigré - 1987)

"Moins que de parler de notre présence au Surinam, nous souhaitons simplement que tous ceux qui depuis longtemps, dans notre région, participent par leurs dons à l'oeuvre de l'AMI, continuent à manifester leur générosité".

(Brigitte Doppler, J. François Bittighoffer - Surinam - 1988)

"La guerre, l'insécurité et l'inflation galopante ont paralysé et isolé la montagne. Le Liban subit une pénurie de personnel médical et paramédical, une pénurie de matériel et d'argent."

(Régine Alleguede - Liban - 1988)

"Premiers européens à fouler les territoires libérés de Somalie du Nord, notre première émotion fut la joie et la reconnaissance exprimée par la population, pour qui nous devenions subitement le symbole de la première aide, tant espérée.

Cet espoir, perçu dans chaque regard, nous n'avons pas le droit de le décevoir.

(Dr. Bruno Dehaye, Brigitte Doppler - Somalie du Nord - 1989)

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, ou envoyer des dons, si vous êtes médecin ou infirmier et désirez partir en missions :

AMI ALSACE, 41, quai des Bateliers
Strasbourg - tél. 88 35 58 07
(permances tous les mercredis
de 18h à 10h)
ou Docteur Pierre Martinelli
12, rue de Berne - Strasbourg

Pierre de Starodoubsky